



L'info

JANVIER 2025 - N°82

RETRAITÉS PRÉRETRAITÉS

SOMMAIRE

01 ÉDITO

02/03 VOEUX / VIE SOCIALE

- Voeux du secteur
- Commission Nationale des retraités
- Jacques Pitiot, un militant exemplaire

04 VIE SOCIALE

- À l'honneur, trois militants dévoués

05 INFORMATION PRATIQUE

- Calendrier des paiements des pensions pour 2025

06 INFORMATION PRATIQUE

- Comment reconnaître un mail frauduleux (Phishing) ?

07 PROBLÈME DE SOCIÉTÉ

- Aides publiques aux entreprises et contreparties sociales

08 MILITANTS DISPARUS

- Hommage à Jean-Claude Bugeat, un militant hors normes !

Directeur de la publication

► GÉRARD ALBESSART

Rédacteur en chef

► RAYMOND DENOYELLE

Rédaction

► PIERRE FILLAUD

► ANDRÉ DESLOGES

► JEAN-PIERRE BORIE

► JACQUES PITIOT

► JEAN-CLAUDE BRETON

► JEAN-LUC BURGAIN

► CHRISTIANE CHAPARD

Les retraités ne sont pas des nantis !

Depuis plusieurs années, et ça s'amplifie, certains économistes, médias et cabinets d'études décrivent le niveau de vie des retraités, affirmant qu'il est plus élevé que celui des actifs ! La revalorisation de janvier 2024, de 5,3 %, jugée démesurée par ces pseudo-experts, a été le déclencheur d'une nouvelle campagne de dénigrement des retraités.

Selon leurs arguments, nous serions, pour une bonne partie, responsables des difficultés économiques que rencontre le pays depuis des années (le dérapage de la dette publique). Ils considèrent que « La génération actuelle de retraités reçoit une plus grande part du PIB que ce qu'elle a cotisé », qu'il serait normal de les mettre davantage à contribution, surtout à un moment où l'économie du pays est au plus mal !

L'objectif recherché n'est pas nouveau, il tend, comme toujours lorsque nous traversons une période compliquée, à développer une idéologie obsessionnelle qu'une catégorie de la population est responsable de la situation. Hier, c'était les fonctionnaires et leurs privilèges (statut/retraite), les chômeurs, ceux bénéficiant des aides sociales sans contrepartie (RSA),... Aujourd'hui, ce sont les retraités.

Ces arguments spécieux visent à instaurer des rancœurs entre les diverses strates de la population. Opposer les actifs aux retraités, ces soi-disant nantis, aux conditions de vie meilleures, en est un triste exemple. Sa finalité est d'insuffler dans les esprits le fait qu'ils doivent redonner à l'État une plus grande partie de leur « fortune ».

Parlons-en, de ces émules de Crésus ! La dernière étude sur le sujet, réalisée par l'Insee à partir des données de 2021, révèle que : « Le niveau de vie individuel moyen des personnes qui composent le ménage est, pour les retraités, de 2188€ mensuels contre 2218€ pour l'ensemble de la population et 2428€ pour les actifs. »

Elle précise, également, qu'en prenant en compte le patrimoine immobilier, si le niveau de vie des retraités est supérieur à l'ensemble de la population, il reste inférieur de 7,6 % à celui des actifs. Rappelons, enfin, que parmi les 17 000 000 de retraités :

- 18 % sont au RSA ;
- 36 % perçoivent une retraite brute inférieure à 1 100€ ;
- 55 % disposent d'une pension brute inférieure à 2 100€ ;
- 68 % touchent une retraite brute inférieure à 2 400€.

Les nantis ne sont ni les retraités, ni les salariés. Ce ne sont pas eux qui détiennent 90 % des richesses. Ils ne sont aucunement responsables de l'accroissement de la dette publique !

Ne nous laissons pas abuser par les arguments fallacieux ou contre-vérités qu'on nous assène ! Ni actifs ni retraités n'ont à supporter une quelconque culpabilité ! Restons solidaires !

Retraités et futurs retraités, c'est ensemble que nous devons nous battre contre la remise en cause de nos acquis sociaux, c'est ensemble que nous préserverons notre droit à une vie décente !

Gérard Albessart

BONNE ANNÉE 2025

Pierrot, Raymond, Gérard et toute l'équipe de rédaction te souhaitent une belle et rayonnante année 2025. Qu'elle soit, pour toi et tes proches, synonyme de prospérité, de bonheur et d'amitié.

Faisons, ensemble, de 2025, une année de conquête et de fraternité.



COMMISSION NATIONALE DES RETRAITÉS

DES RETRAITÉS MOBILISÉS POUR DÉFENDRE LEURS DROITS !



C'est à Chauvigny (86), en présence de la secrétaire régionale Murielle Lissardy et du trésorier général de notre fédération, Jean-Michel Boutillez, que la commission nationale des retraités s'est réunie, le 24 septembre 2024, afin d'échanger sur la situation économique et sociale à laquelle sont confrontés les retraités.

Dans le marasme politico-économique que nous subissons, les membres de la commission ont réaffirmé que les retraités, comme les salariés, ne sont nullement responsables de l'accroissement de la dette publique. Il est la conséquence du fameux « quoi qu'il en coûte » et des aides et allègements fiscaux et/ou sociaux accordés aux plus riches et aux grandes entreprises, sans aucun contrôle de l'État ni incidence sur le niveau de l'emploi.

La commission le réaffirme, les nantis ne sont pas les retraités, ni les salariés ! Depuis 2017, nous avons perdu en moyenne entre 2,5 et 3 mois de pension.

Parallèlement, sur la période 2018 à 2023, les dividendes et rachats d'actions versés aux actionnaires ont progressé de 40,6 Mds d'euros (57,3 Mds en 2018 et 97,9 Mds en 2023) soit 41 % d'augmentation ! Le moins que l'on puisse dire c'est que les revalorisations des retraites, salaires et rémunérations n'ont pas été du même niveau !

Dans le cadre des nouvelles structures de représentativité (CSE) qui se mettent en place au sein de La Poste, elle a tenu à affirmer l'importance du syndicalisme défendu par Force Ouvrière pour préserver les droits et améliorer les conditions de vie de chacun.

La commission appelle les retraités à ne pas céder à la culpabilisation initiée par ces détracteurs et à se mobiliser pour défendre notre pouvoir d'achat, notre modèle social et nos services publics. Il est impératif que tous les adhérents, retraités et actifs, restent unis et solidaires. C'est collectivement que nous pourrions combattre les injustices et faire aboutir les revendications.

HONNEUR À NOTRE CAMARADE JACQUES PITIOT

UN MILITANT EXEMPLAIRE !

C'est au cours du moment de fraternité et d'amitié que les membres de la commission ont souhaité honorer l'un des leurs, un militant fidèle et émérite : notre ami Jacques Pitiot, âgé de 88 ans et connu, aussi, pour ses articles dans notre journal « L'Info ».

C'est Jean-Michel Boutillez, qui, au nom de notre secrétaire générale, Christine Besseyre, a retracé le parcours de notre ami, mettant en exergue son militantisme exemplaire et sa remarquable carrière professionnelle.

En 1956, dès son arrivée aux PTT, au bureau de Paris XIX, Jacques adhère à Force Ouvrière. Tout au long de sa carrière, que ce soit dans le bureau de Berre, de Marseille, d'Aubure, de Colmar, de Soisy S/Seine, de Strasbourg ou Draveil, il affirmera son engagement syndical. En 1993, il terminera sa carrière à Ris-Orangis comme chef d'établissement de classe exceptionnelle.

Jacques est un militant passionné, infatigable et c'est tout naturellement qu'il a poursuivi cette passion chez les retraités. Son militantisme éclairé, son dynamisme et sa sensibilité sociale font de lui un homme chaleureux, plein d'humanité et de générosité.

Il mérite toute notre reconnaissance ! Avec beaucoup d'émotion, Jean Michel Boutillez lui a solennellement remis, au nom de notre secrétaire générale et de la fédération, la médaille commémorant les 75 ans de la CGT-Force Ouvrière.

C'est un verre à la main que nous avons remercié notre ami Jacques pour ses 68 ans de dévouement et d'engagement syndical à Force Ouvrière.

Selon nos sources, ce n'est pas fini !



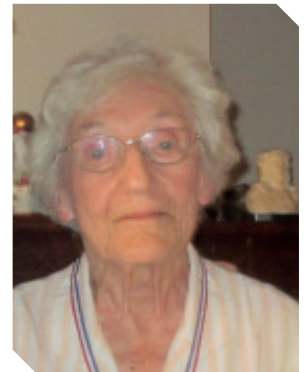
À L'HONNEUR

TROIS MILITANTS DÉVOUÉS

Dans l'Indre...

Les 100 bougies de Marie Thérèse Beuret !

En 2017, les militants de l'Indre, pour saluer son engagement syndical et son dévouement, lui ont remis une médaille. Aujourd'hui, Marie Thérèse vient d'entrer dans sa 101^{ème} année. Nous avons pensé qu'il lui serait agréable, en reconnaissance de sa fidélité, d'être à nouveau honorée ! Le comité de rédaction se joint à la Région et au Syndicat FOCOM 36 pour la féliciter et lui adresser ses meilleurs vœux de prospérité !



... Roger Masson, un fidèle militant !



C'est à son domicile, à l'occasion de ses 80 ans, que les militants de la section FOCOM de l'Indre, accompagnés de la secrétaire régionale, Marie Noëlle Bléron, ont tenu à remercier Roger Masson pour son militantisme syndical.

Adhérent dès son entrée à La Poste, Roger était jusqu'à sa retraite, le représentant des Chefs d'Établissement dans notre syndicat. Membre de la CE, il a toujours été un militant fidèle et dévoué. Par ailleurs, Roger est investi, au sein de sa commune, dans diverses associations d'aide aux personnes. Il est, en outre, président de l'association philatélique. Les militants ont tenu à remercier également son épouse pour cette journée conviviale.

Dans les Landes... une militante déterminée et inlassable !

C'est avec beaucoup de joie que le syndicat Poste des Landes a honoré, en octobre dernier, pour son remarquable engagement syndical, Maité Florence, âgé de 96 ans.

Au travers d'un petit discours, mettant en valeur son action militante et son sens du dévouement, Solange Gasteneguy, secrétaire départementale, a rappelé l'importance qu'a eue Maité, avec son époux, également engagé, au sein du syndicat des Landes. Avec Bernard Sousbie (SFD de l'époque), elle a participé au développement de FO et en a fait un incontournable. Par sa présence, son humanité et son courage, Maité a inspiré bon nombre de jeunes militants.

Merci à toi Maité pour ton militantisme haut en couleur et tes valeurs de fraternité et de solidarité !



CALENDRIER DES PAIEMENTS DES PENSIONS POUR 2025

Mois dû	CNAV	Agirc-Arrco	Retraites de l'État	CNRACL	MSA	Carsat Alsace Moselle
Janvier	7 février	2 janvier	30 janvier	29 janvier	7 février	2 janvier
Février	7 mars	3 février	27 février	26 février	7 mars	3 février
Mars	9 avril	3 mars	28 mars	27 mars	9 avril	3 mars
Avril	9 mai	1 ^{er} avril	29 avril	28 avril	9 mai	3 avril
Mai	6 juin	2 mai	29 mai	27 mai	6 juin	2 mai
Juin	9 juillet	2 juin	27 juin	26 juin	9 juillet	2 juin
Juillet	8 août	1 ^{er} juillet	30 juillet	29 juillet	8 août	1 ^{er} juillet
Août	9 septembre	1 ^{er} août	28 août	27 août	9 septembre	1 ^{er} août
Septembre	9 octobre	1 ^{er} septembre	29 septembre	26 septembre	9 octobre	1 ^{er} septembre
Octobre	7 novembre	1 ^{er} octobre	30 octobre	29 octobre	7 novembre	1 ^{er} octobre
Novembre	9 décembre	3 novembre	27 novembre	26 novembre	9 décembre	3 novembre
Décembre	9 janvier 2026	1 ^{er} décembre	23 décembre	24 décembre	9 janvier 2026	1 ^{er} décembre

À SAVOIR

**Le délai effectif de virement sur votre compte bancaire
dépend de votre établissement financier.**

COMMENT RECONNAÎTRE UN MAIL FRAUDULEUX (PHISHING)?

Le phishing ou hameçonnage est une technique frauduleuse destinée à leurrer un internaute pour lui escroquer de l'argent ou de subtiliser ses données personnelles en se faisant passer pour un service connu ou un proche. Un mail de phishing présente souvent des signes d'alerte qu'il est possible de déceler.



En voici une liste non exhaustive :

- Votre messagerie ou votre antivirus vous signale la réception d'un mail frauduleux.
- Un mail qui provient d'un service ou d'une société dont vous n'êtes pas client, doit être considéré comme dangereux.
- Si l'adresse mail de l'expéditeur ne comporte pas le nom de l'entité qui prétend vous contacter ou qu'elle est fantaisiste, il s'agit sûrement d'un mail frauduleux.
- Un mail dépersonnalisé qui ne mentionne ni votre nom, ni votre adresse ou votre âge mais utilise une formule vague de type « Cher client privilégié », « Cher ami », « Cher Papa » peut être frauduleux.
- L'adresse mail d'un expéditeur connu n'est pas un critère de confiance absolue. La messagerie d'un proche ou d'un service a pu être piratée. **Il faut rester vigilant.**
- Les demandes d'informations personnelles et confidentielles (identifiants de connexion, informations bancaires, ...) ne se font jamais par mail. **Il ne faut donc jamais les communiquer par ce canal.**
- Un mail qui fait part d'une offre, d'un remboursement ou d'un gain inespéré est certainement une tentative de phishing.
- Un mail frauduleux peut faire état d'un besoin urgent ou d'une menace imminente pour vous ou pour un proche et vous pousser à agir très rapidement sans vous poser de questions.
- **Soyez vigilants à la qualité du texte**, aux fautes d'orthographe ou de grammaire. Les erreurs de formulation, une syntaxe inhabituelle doivent également vous alerter.

Ces signaux doivent nous inciter à la plus grande prudence. Le moindre doute nécessite de mettre le message incriminé dans la corbeille.

Il est également utile de contacter directement l'expéditeur (personne ou service connu) via un autre canal que la messagerie (téléphone, SMS, réseau social ou personne de confiance) afin de déterminer si le message reçu est valide ou, au contraire, frauduleux.

AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES ET CONTREPARTIES SOCIALES

Les aides exceptionnelles, sous forme de versements directs ou d'exonérations, octroyées pour soutenir les entreprises face aux crises sanitaires et énergétiques ont relancé le débat sur leur coût et leur efficacité. Le soutien de l'État et des collectivités locales aux entreprises prend de multiples formes. Les aides publiques, en forte hausse depuis les années 2000, se sont accrues fortement depuis 2020.

Il en existe près de 2000, dont, notamment : subventions, prêts à taux zéro, exonérations fiscales, exonérations de cotisations sociales, accueil et accompagnement des aides à des secteurs spécifiques créateurs, aides à l'innovation, crédit d'impôt recherche, plan France 2030 (à hauteur de 54 milliards d'euros), zones de revitalisation (ZRR), zones franches urbaines (ZFU), aides à l'embauche, aides à la compétitivité, prêts d'amorçage, mécénat d'entreprises, dispositif de soutien...

Au regard de l'effort produit par la collectivité, on pouvait attendre que les entreprises se mobilisent en faveur de l'emploi et de l'innovation.

Il n'en a rien été !

D'ailleurs il n'existe pas de cadre normatif

unifié pour l'évaluation des aides publiques aux entreprises. Le système français est donc aveugle et échappe à tout contrôle.

La preuve, dans un rapport de juillet 2023 concernant les crises de 2020 et 2022, la Cour des Comptes estime à 260,4 milliards d'euros le soutien financier total accordé (y compris les prêts garantis et le report du paiement des cotisations sociales). Elle pointe également que ces aides ont été versées sans vérification des pertes subies. »

Certains dispositifs du chômage partiel ont été dévoyés, par exemple en bénéficiant aux entreprises du CAC 40 qui en ont profité pour continuer à verser des dividendes élevés à leurs actionnaires. En définitive, c'est donc les citoyens qui paient, avec leurs impôts, l'actionariat !

De plus, la répartition des aides est inégalitaire. Les plus grandes sociétés bénéficient plus que les autres d'exonérations d'impôts. Ces aides n'ont, par ailleurs, aucunement contribué à faire baisser les prix, ni augmenter les salaires !

Si elles ont contribué à maintenir en activité le tissu des entreprises, pour FO le bénéfice social est plus que discutable pour leurs salariés.

Hommage à Jean Claude Bugeat, un militant hors normes !

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris, en août dernier, le décès de notre camarade et ami Jean Claude Bugeat, ancien membre de notre commission nationale des retraités et rédacteur assidu de notre journal L'Info.

Né en Corrèze le 5 décembre 1938, issu d'une famille modeste, grâce à sa ténacité, sa persévérance et son intelligence, Jean Claude a eu un parcours remarquable, tant aux PTT qu'au sein de Force Ouvrière. Passant de contrôleur à administrateur puis à Directeur Opérationnel des Télécoms, il terminera sa carrière comme inspecteur général hors cadres. Au cours de son parcours, il a, aussi, tenu les plus hautes fonctions au sein de France Télécom.



Adhérent à Force Ouvrière dès son entrée aux PTT, il n'hésite pas à s'engager dans le militantisme, notamment au sein du SPN1 (secrétariat professionnel des cadres supérieurs) pour défendre nos valeurs et les intérêts des personnels.

Contrairement à d'autres, Jean Claude n'a jamais dissimulé son appartenance syndicale à quelque niveau que ce soit de la hiérarchie. Il demeure un exemple pour toute une génération de militants, prouvant qu'on peut être respecté à la fois comme cadre et militant syndical.

Dès sa retraite, en 1998, il est élu membre de la commission nationale des retraités.

Sa sensibilité sociale s'est aussi exercée dans bien des domaines de la vie citoyenne. Humaniste convaincu, il a, toute sa vie, voulu être utile aux autres. Dès son adhésion, il a été un contributeur essentiel à la présence du syndicat libre et indépendant qu'est Force Ouvrière.

Merci à toi, Jean Claude, pour tout ce que tu nous as apporté.

HOMMAGE AUX MILITANTS DISPARUS

- ✚ Mme Sylvie NOGUES (Tarn)
- ✚ M Jean Claude POIRET (Pas de Calais)
- ✚ M Jean Luc JAROSIEWICZ (Deux Sèvres)
- ✚ M Serge MALLARD (Seine et Marne)
- ✚ Mme Suzanne SEEBERGER (Paris)
- ✚ M Claude VIGNAUD (Lot)
- ✚ Mme Michèle FERON (Paris)
- ✚ M Jean Pierre AUGRAS (Indre)
- ✚ Mme Irène PREUX (Haute Savoie)
- ✚ M Maurice CHAMRET (Haut Rhin)
- ✚ M Richard EHRLACHER (Haut Rhin)
- ✚ M Emile MASSON (Pyrénées Orientales)
- ✚ M Daniel DESCATOIRE (Nord)
- ✚ M Hugues ROSE (Pas de Calais)
- ✚ Mme Annie Claude VINCHON (Nord)
- ✚ Mme Christiane LEROY (Nord)
- ✚ M Marcel BOUVIER (Haute Marne)
- ✚ M Yves PAUL (Maine et Loire)
- ✚ Mme Elviette DURAND (Lot et Garonne)
- ✚ M Michel DULAC (Lot)
- ✚ M Pierre BRAYAC, ancien Secrétaire régional de Picardie
- ✚ M Xavier ALLOSCHERY (Loiret)
- ✚ M Olivier RICHOMME (Loire Atlantique)
- ✚ M Etienne DARRICAU (Landes)
- ✚ Mme Josette LABORDE (Landes)
- ✚ Mme Paulette PUISAIS (Indre et Loire)
- ✚ M André RIVIERE, ancien SFD de Seine et Marne (Indre et Loire)
- ✚ M Patrice SIFFLET, ancien SFD de Paris Télécoms (Hérault)
- ✚ M Georges BELLISSENT (Hérault)
- ✚ M Michel ALEXIS (Gironde)
- ✚ M Jean Luc SEGUELAS (Haute Garonne)
- ✚ M Joseph FOUNEAU (Gard)
- ✚ Mme Pierrette COUSTILLAS (Dordogne)
- ✚ M Serge PEYRICHOU (Dordogne)
- ✚ Mme Marie Jeanne ROUSSEAU (Dordogne)
- ✚ M Gérard VITAL (Dordogne)

À LEURS FAMILLES ET À LEURS PROCHES, NOUS PRÉSENTONS NOS SINCÈRES
CONDOLÉANCES ET LES ASSURONS DE NOTRE SYMPATHIE ATTRISTÉE.